

Immobilier et construction

- < Toutes les pratiques
- > Droit de la construction
- > La médiation dans l'immobilier
- > Transactions immobilières

IMPRIMEZ CETTE PAGE

Les projets immobiliers deviennent de plus en plus complexes, car ce secteur doit non seulement faire face à un nombre toujours plus grand de parties concernées, mais aussi à de nombreuses réglementations et exigences en matière administrative, qui ont toutes un impact majeur sur chaque phase d'un projet immobilier. De plus, ces réglementations et les pratiques du marché diffèrent souvent selon les régions, ce qui ajoute à la complexité du processus d'investissement et de développement.

Intégrer ces aspects dès le stade le plus précoce possible est un facteur clé de réussite, qui favorise une évaluation précise des risques et offre une sécurité juridique.



Une expertise étendue et interdisciplinaire dans le secteur de la construction

Simont Braun offre une assistance à tous les stades du processus de construction, du conseil et de la négociation en matière de planification immobilière et de projets innovants, à l'assistance en cas de litige (en ce compris l'arbitrage et la médiation). Nous représentons des clients actifs dans tous les domaines du secteur de la construction : promoteurs immobiliers, entrepreneurs généraux, commissaires, architectes, entreprises et autorités, particuliers, etc. et adaptons notre accompagnement en conséquence. Notre équipe intervient régulièrement dans le cadre de marchés publics, tant pour des autorités publiques que pour des opérateurs économiques.

Notre équipe interdisciplinaire de juristes expérimentés offre une approche intégrée avec une compréhension globale de l'ensemble des questions juridiques, qu'il s'agisse de conseil ou de contentieux dans la sphère publique ou privée.

Assistance devant toutes les juridictions et modes alternatifs de règlement des litiges

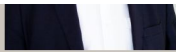
Selon les besoins, nous représentons les intérêts de nos clients devant toutes les juridictions judiciaires et administratives. La grande expérience de nos avocats garantit une approche compétitive et efficace.

En dehors des procédures judiciaires, nous sommes convaincus de l'efficacité des modes alternatifs de résolution des conflits et de leur aptitude à obtenir un résultat satisfaisant. Nous conseillons à nos clients d'explorer ces voies chaque fois que la situation le requiert.

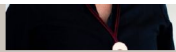
Thomas Braun et **Alexia Faes** sont des médiateurs agréés en matière de construction.

AVOCATS

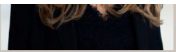




**Thomas
BRAUN**
Associé



**Manuela
VON KUEGELGEN**
Associée



**Laura
GRAUER**
Counsel



**Renaud
VAN MELSEN**
Of Counsel



**Alexia
FAES**
Collaboratrice



**Céline
MOREAU**
Collaboratrice



**Doriane
SERVAIS**
Collaboratrice

DERNIÈRES ACTUALITÉS

PropTechs | Comment se faire une place dans les marchés publics ?

30 JUIN 2022



Simont Braun promotes Laura Grauer to Counsel in Public law & Real estate

27 AVR 2021



Diminution temporaire de la TVA à 6% pour le secteur de la construction : comment en bénéficier ?

11 MAR 2021



Our Corporate and Real Estate teams recognised in Leaders League

07 JAN 2021



Renaud van Melsen interviewed in Le Soir Immo

05 JAN 2021



(R)évolution du droit des biens : 10 points clés pour le droit immobilier

30 DÉC 2020



[TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

RANKINGS



2022 | LEGAL 500 | REAL ESTATE – TIER 2

Manuela von Kuegelgen | *Leading Individual*

Laura Grauer | *Rising Star*

'One-stop shopping' real estate team dedicated to the client.'

'They have the ability to quickly grasp the issue raised and target the real points of attention.'

'They are true deal makers.'



CONTACTEZ-NOUS

+32 2 543 70 80

info@simontbraun.eu

The Hype - Avenue Louise 250 (10)
1050 Bruxelles, Belgique

Contactez-nous

Nom

Email

Message

Suivez-Nous Sur



message

ENVOYER

SIMONT | BRAUN

[CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION](#)

[POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ](#)

[POLITIQUE DE COOKIES](#)

made by BLACKT | SIMONT BRAUN © 2023